

## **Appel à projets scientifiques de l'Ambassade de France en Espagne au titre de l'année 2024**

### **Bourses doctorales et post-doctorales**

*Le dossier de candidature et les documents requis doivent être envoyés à l'Ambassade de France en Espagne **avant le 31 janvier 2024.***

L'Ambassade de France en Espagne finance **16 bourses doctorales et post-doctorales pour une durée de deux semaines ou d'un mois** : deux bourses de 852€ pour un séjour de deux semaines et 14 bourses de 1 704€ pour un séjour d'un mois.

Les subventions sont destinées exclusivement à des **doctorants ou post-doctorants, inscrits dans un établissement espagnol (et non-inscrits dans un établissement en France)**, pour **financer une mobilité vers la France** dans le cadre d'un séjour de recherche.

#### **1. Critères d'éligibilité**

- Être de nationalité espagnole ;
- Être étudiant en doctorat ou avoir soutenu une thèse depuis moins de 5 ans ;
- Avoir une invitation de l'organisme d'accueil français ;
- Ne pas bénéficier d'une autre bourse (Erasmus/Gouvernement français *etc.*) pour la durée du séjour ;
- Domaines de recherche éligibles :
  - o Sciences de l'environnement
  - o Transition écologique et transition énergétique
  - o Sciences de l'Univers

- o Intelligence Artificielle ; Technologies quantiques
- o Santé
- o Sciences humaines et sociales
- o Philologie française, cultures française et francophone

## **2. Critères d'attribution**

Les candidatures seront évaluées sur la base des critères suivants :

- Excellence académique et scientifique des candidats
- Qualité, pertinence et cohérence du projet de séjour en France

## **3. Avantages octroyés aux bénéficiaires**

Les aides attribuées sont gérées par l'agence **Campus France**. Celles-ci comprennent les avantages suivants pour tous les candidats sélectionnés :

- Versement d'une allocation de 852€ pour un séjour de deux semaines et de 1 704€ pour un séjour d'un mois.
- Affiliation à un régime d'assurance comprenant la responsabilité civile pendant toute la durée du séjour.
- Aide prioritaire à la recherche d'un logement dans une résidence hôtelière, dont le loyer ne dépassera pas le tiers du montant de l'allocation. **Campus France ne sera pas en mesure d'assurer cette prestation entre le 15 juin et le 30 septembre 2024 dans les villes qui accueilleront les Jeux Olympiques et Paralympiques<sup>1</sup>.**
- Acheminement vers le lieu d'accueil en train (2<sup>nde</sup> classe) depuis un aéroport international dans le cas où la ville d'études ne bénéficierait pas d'une liaison directe avec la ville d'origine du bénéficiaire. Les frais annexes de taxi, navette, bus, métro ne sont pas pris en charge.

## **4. Obligations du boursier**

Le boursier a les obligations suivantes :

- Effectuer le séjour scientifique en France dans l'établissement et durant la période mentionnée dans le dossier de candidature.

---

<sup>1</sup> Paris et Ile-de-France (Seine Saint Denis, Yvelines, Hauts-de-Seine, Seine-et-Marne), Bordeaux, Nantes, Lille, Lyon, Saint-Étienne, Nice, Marseille et l'île de Tahiti.

- Tenir informé Campus France, l'organisme chargé de la gestion des boursiers en France, de tout changement (adresse, absence, obtention d'une autre bourse, réorientation, etc.)
- Tout projet sélectionné devra mentionner dans ses supports de communication (site web, documents visuels, publications, etc.) le soutien de l'Ambassade de France en Espagne.
- Élaborer un rapport d'activités (en français ou en espagnol) et justifier de l'utilisation du financement octroyé à l'issue du séjour de recherche.

## 5. Calendrier

- **8 janvier 2024** : ouverture de l'appel, sur le site de l'Institut Français.
- **30 janvier 2024, 23 h 59 [heure de Paris] : clôture de l'appel.**
- Les résultats seront publiés **en avril 2024** sur le site :

<https://www.institutfrancais.es/programas-y-ayudas/investigadores/convocatorias-cientificas/>

- Les bénéficiaires pourront réaliser leur séjour **à partir de mai 2024** et devront effectuer leur mobilité **avant le 31 décembre 2024 (les mobilités vers les villes olympiques doivent être réalisées en dehors de la période allant du 15 juin au 30 septembre 2024).**
- Les bénéficiaires auront **jusqu'au 31 décembre 2024** pour transmettre à l'Ambassade de France en Espagne le **rapport des activités scientifiques réalisées durant leur mobilité et le rapport financier.**

## 6. Dossier à constituer

### ***Pour les doctorants :***

- Curriculum vitae abrégé en espagnol ou en français (**3 pages maximum**)
- Copie recto/verso de la pièce d'identité (passeport espagnol ou DNI).
- Certificat d'inscription dans un établissement d'enseignement supérieur ou un organisme de recherche espagnol.
- Lettre d'invitation de l'établissement d'accueil en France **mentionnant les dates du séjour. Celles-ci doivent correspondre aux dates de la bourse demandée.**
- Annexes jointes complétées : Annexe 1- Informations sur le candidat et le projet + Annexe 2- Présentation du projet (1 page maximum).

***Pour les chercheurs post-doctorants :***

- Curriculum vitae abrégé en espagnol ou en français (**3 pages maximum**)
- Copie recto-verso de la pièce d'identité (passeport ou carte d'identité).
- Contrat post-doctoral ou justificatif d'appartenance à un laboratoire ou centre de recherche espagnol.
- Lettre d'invitation de l'établissement d'accueil en France, **indiquant les dates du séjour. Celles-ci doivent correspondre aux dates de la subvention demandée.**
- Annexes jointes complétées : Annexe 1- Informations sur le candidat et le projet + Annexe 2- Présentation du projet (1 page maximum).

**Les dossiers de candidatures doivent être adressés par courrier électronique aux contacts ci-dessous :**

Madame Christelle Grouzis Demory, attachée de coopération scientifique et universitaire : [christelle.grouzis-demory@diplomatie.gouv.fr](mailto:christelle.grouzis-demory@diplomatie.gouv.fr).

Madame Sarah Moretti, chargée de mission scientifique :  
[sarah.moretti@institutfrancais.es](mailto:sarah.moretti@institutfrancais.es) / (+34) 91 700 77 62.

Monsieur Sammy Beauvillain, chargé de mission universitaire et scientifique :  
[sammy.beauvillain@institutfrancais.es](mailto:sammy.beauvillain@institutfrancais.es) / (+34) 93 567 77 98

**Vous trouverez ci-dessous les annexes nécessaires à la préparation de votre dossier de candidature.**

**Le dossier de candidature complet doit être transmis *obligatoirement* en UN SEUL FICHER au format PDF (NOM\_Prenom.pdf).**

**Les dossiers de candidature incomplets ou soumis après la date de clôture de l'appel ne seront pas examinés.**

## Annexes

Tous les documents annexes sont accessibles en version Word sur [la page Web de l'appel à projet](#).

### ANNEXE 1 - Informations sur le candidat et le projet

|   |        |            |
|---|--------|------------|
| <b>Titre du projet</b>  |        |            |
| <b>Résumé du projet</b><br><i>(5-10 lignes)</i>   |        |            |
| <b>Nom, prénom du candidat</b>  |        |            |
| <b>Adresse électronique</b>   |        |            |
| <b>Téléphone</b>  |        |            |
| <b>Domaine de recherche</b>   |        |            |
| <b>Établissement de rattachement en Espagne</b>   |        |            |
| <b>Contact du partenaire français</b><br>(nom, établissement, courrier électronique, téléphone) |        |            |
| <b>Durée de mobilité demandée</b><br>(cocher)   | 1 mois | 2 semaines |
|   |        |            |

ANNEXE 2 - Présentation du projet pour lequel vous sollicitez une subvention (en français ou en espagnol)

***1 page maximum.***